

Soyez bienvenus dans notre club : Verticlub, la section escalade des ET !

Historique

Fondée en 1899, notre société a aujourd'hui plus de 115 ans. Cent quinze ans passés à arpenter tous les sentiers de la région mais aussi à grimper sur nos belles falaises depuis 1927 avec l'ascension de La Petite Aiguille dans la Calanque d'En Vau.

Quelques informations

➤ **Séance d'essai :**

Il est possible de faire une séance d'essai en salle (le mercredi) ou en falaise (le samedi) sous réserve de votre niveau (à voir avec l'initiateur responsable) ; pour l'assurance, il faut la licence FFME sinon une licence découverte de la fédération qui vous permet d'être assuré (6€), nous nous chargeons de l'instruire en ligne le jour de la séance d'essai.

Vous pouvez venir vers 19h45 au Palais des Sports à Toulon (à partir du 6 septembre), la Responsable pédagogique de la SAE et moi-même vous accueillerons.

➤ **Nos séances d'escalade** sont encadrées par des initiateurs, que ce soit :

- en Salle Artificielle d'Escalade au Palais des Sports de Toulon le mercredi de 20h00 à 22h00 ou le jeudi de 19h00 à 22h00 (pour les grimpeurs autonomes – niveau minimum passeport jaune de la FFME) ;
- en falaise le samedi (rdv à 12h45 pour un départ à 13h00) ou le jeudi (rdv à 9h00 ou 10h00 pour la journée) ;
- ponctuellement le dimanche toute la journée, le week-end ou pour des séjours en montagne selon la saison.

➤ **Les tarifs individuels** (tarif famille nous consulter) pour la saison 2017/2018 sont les suivants :

- de 18 à 26 ans => 22 € d'adhésion au club (20 € pour la 2^{ème} personne d'un couple) et 67 € de licence FFME plus 10 € de droit d'entrée lors de la première inscription au club ;
- à partir de 27 ans => 28 € d'adhésion au club (20 € pour la 2^{ème} personne d'un couple) et 67 € de licence FFME plus 10 € de droit d'entrée lors de la première inscription au club.

➤ **Pour une inscription définitive :**

- un certificat médical de moins d'1 an (mention de non contre-indication à la pratique de la montagne et de l'escalade) ;
- 2 photos de type identité ;
- fiche d'inscription complètement & lisiblement remplie (transmise sur place) ;
- un chèque ;
- le bulletin n°1 de la notice de la licence FFME rempli et signé (notice transmise sur place) sauf si vous êtes déjà licencié et dans ce cas, copie de cette licence en cours de validité.

➤ **Pour toute information complémentaire**, n'hésitez pas à téléphoner au **06 10 84 03 69**

Ghislaine Vettard

Responsable de Verticlub, la section escalade des ET



FICHE D'INSCRIPTION 2017-2018

Valable à compter du 01/09/2017

(Cadre réservé à la comptabilité)

Remplir très lisiblement en CARACTERES D'IMPRIMERIE

N° ADHERENT		ADRESSE	
NOM			
PRENOM		CODE POSTAL	VILLE
DATE DE NAISSANCE		TEL. FIXE	TEL. PORTABLE
SEXE (F/M)	ACTIF ou RETRAITE (A/R)	PROFESSION (actuelle ou ancienne)	
ADRESSE MAIL			

CATEGORIE
(Voir au verso)

Si vous êtes conjoint (cat. 2) ou mineur (cat. 3),
indiquez le nom de l'adhérent (cat. 1) de référence _____

DROIT D'ENTREE	Tout nouvel adhérent (sauf mineur)	10 €	
-----------------------	------------------------------------	-------------	--

<input type="checkbox"/> LOISIRS (Cotisation E.T seulement)	COTISATION E.T. (avec assurance RC-DC)	Catégorie 1*	33 €	
		Catégorie 2 (conjoint)	25 €	
		Catégorie 2* (18-25 ans et n° adh < 7572)	27 €	
<input type="checkbox"/> RANDONNEE <input type="checkbox"/> MARCHE NORDIQUE (Cotisation E.T et Licence)	LICENCE FFRP (avec assurance RC-DC) <i>(voir Nota 2 au verso)</i>	Individuelle IRA	25 €	
		Familiale FRA (3 personnes et plus)**	50 €	
	ABONNEMENT au magazine « PASSION RANDO » (facultatif)	Cocher <input type="checkbox"/>	6 €	

<input type="checkbox"/> ALPINISME <input type="checkbox"/> ESCALADE <input type="checkbox"/> SKI TRAIL <input type="checkbox"/> VIA FERRATA	COTISATION E.T.	Catégorie 1*	28 €	
		Catégorie 2 (conjoint)	20 €	
		Catégorie 2* (18-25 ans et n° adh < 7572)	22 €	
	LICENCE FFME (avec assurance RC-DC)	Adulte	67 €	
		Jeune (moins de 18 ans)	54 €	
		Familiale ** (3 personnes et plus)	41 €	
OPTION SKI <i>(voir Nota 1 au verso)</i>		5 €		

PIECES A JOINDRE A CETTE FICHE	Toutes activités (sauf Loisirs) : certificat médical d'aptitude à l'activité pratiquée. <input type="checkbox"/>
	Nouveaux adhérents : 2 photos d'identité. <input type="checkbox"/>
	Licenciés dans un autre club : photocopie de la licence obligatoire ***. <input type="checkbox"/>

REGLEMENT	Date :	Par Chèque <input type="checkbox"/>	En Espèces <input type="checkbox"/>	Total à Payer	<input type="text"/>
------------------	--------	-------------------------------------	-------------------------------------	----------------------	----------------------

* 2 € d'envoi de bulletin à domicile compris

** Pour les adhésions familiales, remplir autant de fiches que de personnes

*** Les licences du CAF ou de fédérations autres que la FFRP et la FFME ne sont pas acceptées

N'OUBLIEZ PAS DE REMPLIR ET SIGNER L'ATTESTATION AU VERSO

INDICATIONS PRATIQUES POUR BIEN REMPLIR LE FORMULAIRE

1 – DETERMINEZ VOTRE CATEGORIE pour connaître le montant de votre cotisation

Catégorie 1	Tarif plein	Adhèrent majeur individuel, premier adhérent d'un couple ou adhérent chef de famille
Catégorie 2	Tarif réduit	Conjoint d'un adhérent (les deux conjoints doivent avoir le même domicile), adhérent âgé de 18 à 26 ans , adhérent ancien (numéro d'adhérent inférieur à 7572)
Catégorie 3	Gratuité	Mineur (un parent doit être adhérent), membre honoraire, membre à vie

2 – CHOISISSEZ VOTRE LICENCE SPORTIVE

La licence est obligatoire pour tous les adhérents participant aux activités sportives

Randonnée pédestre (incluant randonnée sur neige avec raquettes) et Marche Nordique	Individuels ou couples	FFRP Individuelle IRA
	Familles d'au moins 3 personnes	FFRP Familiale : tarif forfaitaire pour l'ensemble de la famille FRA
Alpinisme Randonnée Alpine Escalade (mur ou falaise) Via Ferrata Ski (piste- fond – randonnée) Trail	Majeurs	FFME licence Adulte
	Mineurs	FFME licence Jeune
	Familles : 3 ^{ème} personne et suivantes	FFME Familiale (tarif réduit à partir de la 3 ^{ème} personne)

Nota 1: La licence FFME ne couvre le ski (fond, piste, randonnée ou hors-piste) que **si l'option FFME ski est souscrite.**

La licence FFME couvre aussi la randonnée pédestre et les raquettes. Elle est valable en France et au sein de l'Union Européenne.

Nota 2: Licence à prendre dans le cadre d'activités randonnées pratiquées en dehors de l'association.

BULLETIN

Bulletin de l'Association : les 4 bulletins trimestriels sont envoyés à domicile. Les frais d'expédition sont offerts aux membres honoraires. Attention ! **Un seul bulletin par famille.**

ATTESTATION A REMPLIR PAR TOUS LES ADHERENTS AYANT PRIS UNE LICENCE SPORTIVE

Je déclare

- Etre en bonne condition physique et ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la marche notamment en terrain accidenté
- M'engager à être convenablement équipé(e) pour les activités auxquelles je participerai
- Avoir été informé(e) du fonctionnement de l'Association (statuts, règlements et consignes diverses)
- Avoir été informé(e) des garanties de l'assurance collective MAIF et de celles liées à la délivrance de ma licence

Signature

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux responsables de l'Association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'Association.